



## L'OACI se joint à l'ONU pour demander la vaccination prioritaire des membres d'équipages d'aéronef et des marins

*Publication immédiate*

**Montréal, le 26 mars 2021** – L'OACI s'est jointe ce jour à quatre autres institutions des Nations Unies pour appeler les pays à donner la priorité aux membres d'équipages d'aéronef et aux marins dans leurs programmes de vaccination contre la COVID-19.

La déclaration conjointe spéciale a été signée par la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, ainsi que par les dirigeants de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

« La mise en œuvre des recommandations actuelles de l'OMS est primordiale pour le fonctionnement continu et optimal du réseau de l'aviation civile internationale et, par conséquent, pour le transport mondial des marchandises et des travailleurs essentiels », a affirmé Mme Liu.

La déclaration conjointe met l'accent sur la recommandation de l'OMS selon laquelle, à l'heure actuelle, les pays ne devraient pas exiger de preuve de vaccination contre la COVID19 comme condition d'entrée applicable aux voyages internationaux, compte tenu des grandes inconnues quant à l'efficacité du vaccin pour réduire la transmission du virus et de la disponibilité limitée de doses dans le monde.

Elle souligne aussi que le transport maritime et le transport aérien sont des activités essentielles sur lesquelles reposent la mobilité et le commerce internationaux, et qu'elles sont la clé d'une relance socioéconomique durable. Elle note aussi que les institutions participantes appuient pleinement et conjointement l'élaboration dans les meilleurs délais d'un cadre harmonisé à l'échelle mondiale concernant les certificats de vaccination afin de faciliter les voyages internationaux des marins et des membres d'équipages d'aéronef.

« Comme indiqué dans la déclaration conjointe, le fait d'imposer à ces travailleurs essentiels des règles strictes en matière de santé publique, dont des mesures de quarantaine, a entravé la connectivité, compliqué l'exploitation et entraîné des frais considérables », a fait remarquer Mme Liu.

« La déclaration appelle aussi les gouvernements à donner la priorité aux marins et aux équipages d'aéronef dans leurs programmes nationaux de vaccination contre la COVID-19, aux côtés d'autres travailleurs essentiels, conformément à la feuille de route SAGE de l'OMS pour l'établissement des priorités concernant l'utilisation des vaccins contre la COVID-19. »

D'après les statistiques de l'OACI, le nombre de professionnels de l'aviation détenant une licence, y compris les pilotes, les contrôleurs de la circulation aérienne et les mécaniciens de maintenance, s'élevait à 887 000 avant la pandémie. En 2019, le secteur de l'aviation a transporté quelque 5,7 milliards de passagers et, avant la pandémie, le fret aérien a représenté 35 % de la valeur des marchandises expédiées, tous modes de transport confondus.



## Ressources pour les rédacteurs

### À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée par des gouvernements en 1944 pour appuyer leurs activités diplomatiques dans le domaine du transport aérien international. Depuis lors, les pays ont adopté, dans le cadre de l'Organisation, plus de 12 000 normes et pratiques qui les aident à harmoniser leur réglementation nationale sur la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi que la protection de l'environnement en aviation, et à établir ainsi un réseau véritablement mondial. Les tribunes de l'OACI offrent aussi la possibilité à des groupes du secteur, des organisations non gouvernementales de la société civile et d'autres acteurs du transport aérien officiellement reconnus de faire valoir leurs avis et leurs idées auprès des décideurs publics.

[Portail de l'OACI sur la COVID-19](#)  
[Conseil de l'OACI](#)

### Informations générales :

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)  
Twitter : [@ICAO](#)

### Personne à contacter pour les médias :

#### **William Raillant-Clark**

Administrateur des communications

[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](#)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)